

➤ **Public concerné**

L'ensemble du personnel

Pré-requis : Etre titulaire d'un certificat SST

➤ **Renseignements pratiques**

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participants : 4 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat de SST

Actualisation : Tous les 24 mois

➤ **Moyens pédagogiques**

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

➤ **Planification**

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

➤ **Documentation**

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SST
- 1 macaron autocollant SST

➤ **Renseignements**

Coordonnées de l'UDSP 04

N° Habilitation INRS : 1022997/2016/SST-01/O/CN

N° agrément UDSP 04 :

SIRET : 434 512 76 000019

Code APE : 9499Z - Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

➤ **Objectifs**

Le maintien et actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du travail, de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

➤ **Déroulé pédagogique**

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. **Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise**
 - Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
2. **Protéger de façon adaptée**
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
3. **Examiner la victime**
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
4. **Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime**
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
5. **Secourir la victime de manière appropriée**
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. **Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
7. **Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail**
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
8. **Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention**
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Evaluation des compétences

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.